

Ville de Leuze-en-Hainaut

## AVIS D'URBANISME ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

**M. et Mme LORAUX - DEMARET**

Le terrain concerné est situé

**Rue du Maréchal à 7904 Pipaix - cadastré 08 B 563p**

Le projet consiste en

### **Construction d'une habitation**

Le projet comporte des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne :

- Toiture plate
- Matériaux (toiture + parement)
- Non verticalité des baies en façade avant

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 à 12 heures et le mercredi de 14 à 16 heures à l'adresse suivante : Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous.

**Affichage le 24/12/2025**

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer  
du 30/12/2025 au 13/01/2026**

**(Suspension des enquêtes publiques du 24 décembre 2025 au 1<sup>er</sup> janvier 2026)**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@leuze-en-hainaut.be](mailto:urbanisme@leuze-en-hainaut.be).

Par le Collège :

La Directrice Générale, ff,  
(Art L1124-19 CDLD)  
M. Vanmoorleghem.

La Bourgmestre,  
A. Wouters.